

Examen : SAENES EXTERNE	Session 2010	SUJET
Spécialité : Question commune option <i>HISTOIRE - GEOGRAPHIE</i>	Epreuve : Épreuve d'admissibilité N°2	
Temps alloué : 3 heures	Coefficient : 2	Folio 1 sur 5

**CONCOURS EXTERNE DE SECRETAIRE  
D'ADMINISTRATION DE L'EDUCATION  
NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

# **SUJET**

## **SESSION 2010**

**Épreuve d'admissibilité n° 2**

**Durée : 3 heures – Coefficient : 2**

**Ce sujet comprend 5 pages.**

Ne pas écrire au crayon à papier.

L'utilisation de calculatrice est autorisée.

L'utilisation d'ouvrage de référence, de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

**Vous devez impérativement vous abstenir de signer ou identifier votre copie.**

Examen : SAENES EXTERNE	Session 2010	SUJET
Spécialité : Question commune option <i>HISTOIRE - GEOGRAPHIE</i>		Epreuve : Épreuve d'admissibilité N°2
Temps alloué : 3 heures	Coefficient : 2	Folio 2 sur 5

**I. QUESTIONS COMMUNES (10 POINTS) : L'ÉDUCATION NATIONALE, UN SERVICE PUBLIC**

**Document. 1:**

- 1- Quels constats le Haut Conseil de l'Éducation dresse-t-il au sujet de l'orientation scolaire ? *(3 points)*
- 2- Que préconise-t-il ? *(3 points)*
- 3- Rédigez quelques phrases dans lesquelles vous définirez la notion de service public et en donnerez d'autres exemples ; vous conclurez sur l'évolution du rôle de l'État dans certains domaines depuis les années 1980. *(4 points).*

**II. Questions option Histoire et Géographie (10 points)**

**Doc. II.**

- 4- Quand et par quels pays le traité de Rome a-t-il été signé ? *(1 point)*
- 5- Présentez le contexte *(1,5 points)*
- 6- Pourquoi est-il « l'une des dates les plus importantes de notre histoire » ? *(3 points)*
- 7- A qui François Mitterrand fait-il référence lorsqu'il évoque ces « quelques hommes imaginatifs et courageux » ? *(1 point)*
- 8- Dans quels domaines, l'Europe doit-elle agir et travailler, d'après François Mitterrand ? *(1 point)*
- 9- L'Europe a-t-elle réussi dans ces domaines ? Comment ? Justifiez votre réponse à l'aide d'exemples précis *(2,5 points)*

Examen : SAENES EXTERNE	Session 2010	SUJET
Spécialité : Question commune option <i>HISTOIRE - GEOGRAPHIE</i>	Epreuve : Épreuve d'admissibilité N°2	
Temps alloué : 3 heures	Coefficient : 2	Folio 3 sur 5

## I Questions Communes (10 points)

### DOC. I

Dossier d'actualité

## **Enseignement secondaire : comment offrir à chaque élève le choix de l'orientation qui lui convient ?**

le 12 09 2008 ARCHIVES



Paris (75). Lycée Lurçat. Cours de français pour des élèves en réinsertion scolaire. © La Documentation française Photo : Samuel Bollendorff/L'Oeil Public

Si le diplôme tend à perdre de son influence dans la détermination de la position sociale des Français, il reste aujourd'hui encore la meilleure protection contre le chômage des jeunes. Cependant, toutes les formations n'offrent pas les mêmes facilités d'accès à l'emploi. Bénéficier d'une orientation scolaire réussie se révèle décisif, mais dans ce domaine également, les inégalités persistent. Comment y remédier ?

Chaque année, en fin de 3ème, de 2nde ou de terminale, plus de 2 millions d'élèves doivent choisir entre la poursuite d'études, l'entrée en apprentissage ou dans la vie active. Si une orientation réussie doit permettre à chacun d'exploiter tout son potentiel et de s'insérer professionnellement, les logiques et contraintes associées à la plupart des décisions d'orientation contrarient cet idéal. En accord sur ce constat, les professionnels de l'orientation contestent cependant les préconisations du Haut Conseil de l'éducation.

### **L'orientation scolaire, un mécanisme de sélection par l'échec ?**

Premier constat dressé par le Haut Conseil de l'éducation dans son rapport annuel 2008, les logiques associées à l'orientation des élèves échouent à révéler et exploiter le potentiel de chacun.

Les décisions d'orientation se fondent sur les résultats des élèves dans les « matières principales », qui font appel aux savoirs abstraits et à l'intelligence déductive. Les élèves qui présentent des faiblesses dans ces disciplines sont écartés des cursus jugés les plus prestigieux (enseignement général et technologique, terminales scientifiques) sans que soient par ailleurs détectées leurs autres aptitudes. Les filières professionnelles pâtissent tout particulièrement de cette logique.

De plus, et contrairement aux établissements d'enseignement général, les choix d'orientation en lycée professionnel peuvent être contredits par les décisions administratives

Examen : SAENES EXTERNE	Session 2010	SUJET
Spécialité : Question commune option <i>HISTOIRE - GEOGRAPHIE</i>	Epreuve : Épreuve d'admissibilité N°2	
Temps alloué : 3 heures	Coefficient : 2	Folio 4 sur 5

d'affectation. L'entrée des élèves est en effet soumise aux capacités d'accueil, les places par spécialités étant contingentées. A l'issue de la classe de 3ème, certains élèves peuvent ainsi se voir affectés dans une spécialité qui ne les intéresse pas ou qui ne correspond pas à leurs aptitudes.

### **L'orientation scolaire est conditionnée par la structure de l'offre éducative**

Second constat présenté par le Haut Conseil, les choix d'orientation sont également influencés par la structure de l'offre éducative, qui diffère selon l'académie considérée.

Les académies présentant les meilleurs résultats en nombre annuel de diplômés se caractérisent à la fois par la diversité des catégories sociales composant leur population et par l'offre de formation. A l'inverse, dans les régions très marquées socio-économiquement, une seule filière d'enseignement prédomine et tous les élèves n'obtiennent pas une qualification.

Par ailleurs, la structure de l'offre de formation professionnelle fait face à des rigidités tendant à retarder son adaptation aux besoins économiques, même lorsque ceux-ci sont connus : les rectorats, qui assurent notamment le recrutement et la formation des enseignants, ainsi que les régions en charge du financement des équipements et du bâti, s'adaptent trop lentement aux variations du contexte économique. En outre, les entreprises peinent le plus souvent à estimer leurs besoins à long terme.

L'absence de l'élasticité de l'offre de formation, si elle influence l'orientation des élèves, peut également compromettre leur insertion professionnelle : il arrive qu'il y ait des possibilités d'insertion, mais sans filières d'enseignement correspondantes et, à l'inverse, des filières pléthoriques, mais sans débouchés professionnels.

### **Les recommandations du Haut Conseil de l'orientation**

Après avoir mis en lumière ces dysfonctionnements, le Haut conseil formule plusieurs recommandations.

Il préconise tout d'abord que les régions pilotent désormais les missions d'accueil et d'information des jeunes qui ont à s'orienter, compétence qu'elles partagent actuellement avec divers services de l'Etat [administration centrale et services déconcentrés] dont il résulte un enchevêtrement des structures d'accueil (centres d'information et d'orientation, missions locales, etc.) et des coûts inutiles "manifestes".

Ensuite, le Haut Conseil propose que soit redéfinie la fonction de conseil en orientation, « aujourd'hui mal exercée ». Cette fonction demandant « une spécialisation au moyen d'une formation adaptée, qui ne soit pas exclusivement ni même principalement axée sur la psychologie », il recommande d'arrêter le recrutement des conseillers d'orientation psychologues, pour faire appel à des enseignants et employer « des spécialistes déjà reconnus de l'insertion professionnelle, de l'emploi, de la formation continue, ainsi que des représentants des milieux professionnels ».

Enfin, il souhaite que l'éducation à l'orientation (stage d'observation en entreprise, option "découverte professionnelle", etc.) soit renforcée.

Examen : SAENES EXTERNE	Session 2010	SUJET
Spécialité : Question commune option <i>HISTOIRE - GEOGRAPHIE</i>	Epreuve : Épreuve d'admissibilité N°2	
Temps alloué : 3 heures	Coefficient : 2	Folio 5 sur 5

En accord sur le constat dressé par le Haut Conseil, les représentants des professionnels de l'orientation contestent le bien fondé du lien établi entre l'action des conseillers d'orientation psychologues et les "conséquences d'un système scolaire avant tout élitiste pour les jeunes en formation".

Défendant l'apport de ces professionnels de l'orientation qui offrent "un accompagnement individualisé, et non uniquement une information sur les métiers", ils dénoncent la diminution de leurs effectifs, chaque conseiller ayant en charge un trop grand nombre d'élèves.

Ils appellent enfin à l'adoption de "mesures de fond, visant à augmenter les capacités d'accueil, à faciliter les réorientations et à mieux prendre en compte les intérêts et les capacités des élèves".

## II Partie Optionnelle HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE (10 points)

**Document 2 : allocution radiotélévisée de François Mitterrand lors du trentième anniversaire des traités de Rome, le 25 mars 1987**

C'est une grande date ; peut-être - j'aimerais mieux dire sûrement — l'une des plus importantes de notre histoire. Pour en comprendre la portée, il faut imaginer — ceux qui l'ont vécu se souviennent — l'état de notre continent après deux guerres mondiales en moins d'un quart de siècle et les ravages du racisme et de l'esprit totalitaire. Partout la ruine, le deuil, des terres dévastées, des peuples dépossédés, leur destin désormais passé en d'autres mains, l'Europe coupée en deux, bref, la fin d'un monde.

Aussi l'histoire n'oubliera-t-elle pas les quelques hommes, imaginatifs et courageux, qui élevèrent la voix au-dessus des décombres pour dire aux ennemis d'hier — à commencer par les Allemands et les Français - que le salut dépendait d'eux, d'eux seuls, et qu'ils avaient d'abord à sortir d'un engrenage séculaire de guerre et de domination pour construire, enfin, leur avenir. Ensemble. Ces hommes ont, je le crois, changé le cours du temps. Du moins si nous savons, à notre tour, poursuivre l'œuvre et l'achever. [...]Hâtons l'Europe technologique. Américains et Japonais ne nous attendront pas. Conquérons l'espace, nous aussi. Organisons nos moyens de communication, d'éducation et de culture. Formons les jeunes aux disciplines du savoir dans les universités de leur choix. Réduisons les inégalités entre les pays, entre les régions, entre les groupes sociaux et les individus. Donnons cours à l'ECU notre monnaie commune, au sein d'un système monétaire apaisé. Préparons enfin le moment où l'Europe, dotée d'un pouvoir politique central, décidera elle-même des moyens de sa sécurité. La tâche sera rude, mais telle est la direction que la France doit prendre.